

COMMUNE DE VICHÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

--

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur MORAND Gérard, Maire.

Sont présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, M. RICARDEAU, M. LAUVERGNAT, Mme QUENENSSE, M. BERAU, M. FOURMY, Mme COTTEREAU, Mme MARTINE, M. LETOURNEUR
Secrétaire de séance : M. LAUVERGNAT

Membre(s) absent(e)(s):

Le dernier compte-rendu du 7 décembre est approuvé.

DELIBERATIONS :

1-OBJET : DEMANDE FDI (FOND DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT) POUR TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE LA VOIRIE

Le conseil municipal unanime est favorable à la réalisation des travaux de réfection voirie concernant la voie communale n°12, de Brieur, dont le montant hors taxes s'élève à 15 000€ HT.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fond Départemental d'Investissement de 50 % du HT du projet soit 7 500 €.

Employé Communal :

Suite à la demande de mutation de notre employé communal Ivan KOUZNETZOFF, le conseil décide, à la majorité, d'autoriser son départ le 31 janvier et prévoit l'embauche d'un remplaçant dans les mêmes conditions horaires soit : 35h annualisées.

Événement en cours de réunion :

A 20 h 38, un échange verbal tendu éclate entre M. Patrick RICARDEAU et Mme Nathalie GERBEAUD, secrétaire, à propos de la ponctualité d'Ivan. En quelques minutes M. RICARDEAU quitte la réunion. Un quart d'heure plus tard, il contacte le maire par téléphone pour annoncer sa démission.

Monsieur le maire rappelle que le suivi du travail de l'employé communal était assuré par Patrick RICARDEAU et Christian LETOURNEUR depuis ce mandat en cours.

Suite à l'évènement ci-dessus le maire demande à Christian LETOURNEUR s'il prolonge sa fonction. A son refus, c'est Stéphane BERAU qui se propose pour le suivi du travail du futur employé municipal.

TRAVAUX :

Enfouissement des réseaux dans le bourg : les tranchées dans les rues seront terminées à la fin du mois de janvier. Les raccordements aux particuliers doivent intervenir fin février. Restera le nettoyage définitif et la remise en état des bordures qui interviendra dans quelques semaines.

PROJETS TRAVAUX :

Réhabilitation de l'école :

Un devis d'étude de faisabilité pour la réalisation de deux logements d'environ 100 m² dans l'école est présenté. Son montant de 6360 € plus 1100 € d'élaboration du permis de construire paraît un peu élevé.

Le conseil municipal demande à M. le maire de revoir avec l'architecte le devis à la baisse.

Salle des fêtes :

Sur la proposition de Jean Claude CHAUMETON et de Christian LETOURNEUR, ils établiront un audit de l'état de la salle des fêtes concernant la toiture, les menuiseries, le changement des tables, la modification de la scène, etc... courant 2024 afin de préparer éventuellement les demandes de subventions 2025.

Aire de jeux :

Christian Letourneur soumet la possibilité de réaliser une aire de jeux sur la zone remblayée récemment. A voir la faisabilité et le coût ?

URBANISME :

Deux CUa ont été déposés :

Déposé par Maître Navet- Dauteuil à Thiron-gardais pour la vente Graziano/Valentin Geny au 5 rue de la Forge.

Déposé par maître Boucheron au clos Couronnet à Nogent le Rotrou pour la vente Gaillot/Lopez au 4 la Cave.

Un permis de construire a été déposé :

Déposé par Monsieur Grasteau Christophe pour la construction d'un garage sous terrasse de 72 m² à Chauveau.

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS :

Aquaval :

Le conseil syndical décide de maintenir la gestion d'Aquaval auprès de Vert Marine en Délégation de Service Public.

Un supplément de 22000 € est demandé par Vert Marine suite à l'augmentation des coûts de l'énergie. Verts Marine accepte de prendre à sa charge 2000 €. Les 20000 € restant seront à la charge des communes.

Parc naturel régional du Perche :

Augmentation de la cotisation des communes de 1,30€ à 1,80€ par habitant.

Programme d'actions pour 2024 :

- Appel à projets Trame Verte et Bleue Agence de l'Eau Région Centre-Val de Loire
- Programme de plantation de haies et de restauration de mares sur le Parc en Eure-et-Loir.
- Le développement d'atlas communaux de biodiversité.
- La fête du parc est fixée le dimanche 26 mai.
- La « Mad Jacques » qui réunira 800 cyclistes les 12 et 13 avril sur les routes du perche.

Un groupe de travail est créé afin de définir les préconisations du parc dans le domaine de la méthanisation.

DIVERS :

Abattage des frênes à l'étang :

Suite à la proposition diffusée dans le journal communal, des conventions avec monsieur VOYER et monsieur GEOFFROY ont été signées pour l'abattage des frênes en bordure du chemin de l'étang.

Ping Pong :

Il a été décidé de maintenir le chauffage pour le tennis de table à l'école mais une solution plus économique devrait être envisagée par le Foyer Rural.

Travaux Mairie :

Les travaux de ravalement de la mairie commenceront en juin 2024.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question, la séance est levée à 22h